

Poids économique du sport en 2023

En 2023, les dépenses sportives des ménages augmentent de 6 % et les dépenses des administrations publiques en faveur du sport sont en hausse de 7 % en euros courants. Après la chute de 2020 liée à la crise sanitaire, les dépenses sportives avaient rebondi en 2021 et surtout en 2022. Ainsi, le niveau de la dépense sportive en 2023 est nettement supérieur au niveau de 2019. La progression entre 2019 et 2023 est à la fois forte pour les biens sportifs, portée par les achats de vélos, que pour les services (inscriptions en clubs, billetterie) mais elle se fait à un rythme plus modéré que dans la décennie 2010.

Dans le contexte inflationniste de 2023, l'indice des prix de la dépense sportive augmente (+2,8 %) mais moins que l'indice des prix à la consommation (+4,8 %). Après de fortes hausses post crise sanitaire en 2021 et 2022, les importations de biens sportifs diminuent (-10,7 %) tandis que les exportations poursuivent leur hausse (+5,9 %). In fine, le déficit du commerce extérieur sportif recule et retrouve un niveau plus habituel, à 1 Md € en 2023 après 1,9 Md € en 2022.

Au total, la dépense sportive des administrations représente 0,6 % du PIB, et celle des ménages 1,0 %, en hausse de 0,1 point par rapport à 2019 et de 0,2 point par rapport à 2015.

La présente fiche s'attache à mesurer l'évolution du poids économique du sport à travers plusieurs dimensions complémentaires¹ : les dépenses sportives des ménages, les dépenses des administrations publiques en faveur du sport, certaines dépenses des entreprises liées au sport (droits de retransmission et mécénat), et enfin les importations et exportations de biens sportifs.

DÉPENSES SPORTIVES DES MÉNAGES

En 2023, la dépense sportive des ménages en biens et services augmente de 6 % (voir graphique 1) en euros courants (c'est-à-dire non corrigée de l'inflation) après de fortes variations liées à la crise sanitaire les années passées (-9,5 % en 2020, +9,0 % en 2021, +18,3 % en 2022²). Elle atteint 27,6 milliards d'euros (Mds€)³, soit 1 point de produit intérieur brut (PIB), contre 0,9 en 2019 et 0,8 en 2015.

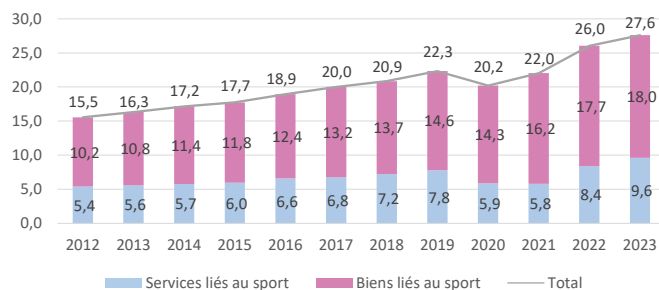
Les biens sportifs comprennent notamment les vêtements de sport, les chaussures de sport, les articles de sport, les bicyclettes⁴ et les bateaux de plaisance. Les services sportifs regroupent, entre autres, les cotisations aux associations et clubs de sport (services caractéristiques), la location de biens et l'achat de billets pour les événements sportifs (services connexes).

En 2023, la dépense des ménages pour les biens liés au sport augmente de 2 %. La hausse est particulièrement élevée pour les voiliers avec +9,9 %. Les biens sportifs représentent la plus grande part de la dépense sportive des ménages, soit 65,2 % en 2023 : parmi eux, les articles de sport (hors habillement) forment toujours le poste le plus important (7,5 milliards d'euros, soit 27,2 % de la dépense sportive des ménages). Avec 9,6 milliards d'euros, la dépense des ménages en services liés au

graphique 1

Dépenses sportives des ménages

(en valeur, milliards d'euros courants)



Source : INSEE, Fédération des industries nautiques, Institut français de la mode, cabinet Circana ; calculs INJEP-MEDES.

Lecture : en 2023, la dépense sportive des ménages en biens liés au sport étant évaluée à 18 milliards d'euros, celle en services liés au sport à 9,6 milliards d'euros, le total était de 27,6 milliards d'euros.

La somme des valeurs n'est pas toujours égale au total en raison des arrondis.

sport, qui avait beaucoup chuté pendant la crise sanitaire, rebondit fortement depuis : +14,3 % en 2023, (après une hausse de +45,9 % en 2022), si bien que cette dépense dépasse son niveau d'avant crise sanitaire (7,8 milliards d'euros en 2019). De même, après deux années de forte décroissance (-58,3 % en 2021 et -31,2 % en 2020), le secteur des remontées mécaniques avait enregistré une très nette croissance en 2022 (+272 %) et se maintient en 2023 à son plus haut niveau d'avant crise (1,3 milliards d'euros) : les stations de ski n'ont connu aucune fermeture en 2022 et 2023, alors que la fermeture de 2020 au début de la crise s'était poursuivie jusqu'en février 2021.

1. L'approche retenue ici se concentre sur les données les plus fiables disponibles, sans chercher à construire un compte satellite du sport de façon systématique. Une telle approche se situe dans la continuité de ce qui a été réalisé par l'INJEP jusqu'en 2017, tout en intégrant depuis l'année 2019 des innovations méthodologiques permettant d'améliorer la qualité de l'estimation (Dietsch, 2021).

2. Les résultats des années précédentes présentées ici (2012 à 2022) ont été révisés du fait des révisions annuelles de la comptabilité nationale. La révision n'affecte que faiblement les chiffres précédemment publiés et ne change pas les commentaires et les constats des fiches repères correspondantes.

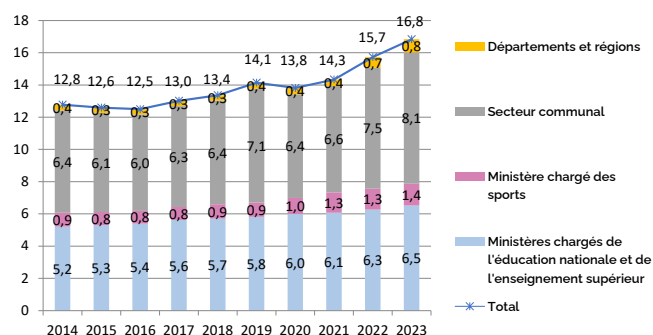
3. Toutes les dépenses sont données à prix courants.

4. Depuis l'édition 2024 du poids économique du sport, le poste des « bicyclettes » est mieux appréhendé du fait d'une amélioration méthodologique intégrée par l'INSEE lors du passage en base 2020 de la comptabilité nationale (voir note méthodologique).

graphique 2

Dépenses publiques en faveur du sport

(en milliards d'euros courants)



Champ : dépenses publiques de l'administration centrale et des collectivités territoriales, hors flux internes du sous-secteur des administrations publiques locales.

Source : ministère chargé de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports et ministère chargé de l'enseignement supérieur, élaboration INJEP-MEDES.

Lecture : les ministères chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ont contribué à la dépense publique en faveur du sport à hauteur de 6,5 milliards d'euros en 2023, sur un total de 16,8 milliards d'euros.

La somme des valeurs n'est pas toujours égale au total en raison des arrondis.

Les hausses de la dépense sportive des ménages proviennent en premier lieu d'une hausse des volumes, les indices des prix spécifiques à ce domaine augmentant modérément malgré le contexte inflationniste. En effet, l'indice de prix de la dépense sportive des ménages a cru de 2,8 % entre 2022 et 2023, alors que l'indice des prix à la consommation augmentait dans le même temps de 4,8 %.

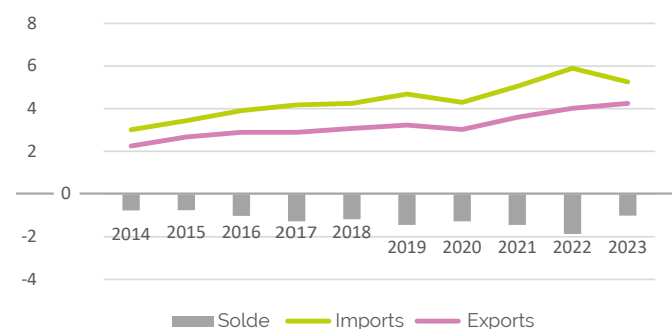
DÉPENSES DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES EN FAVEUR DU SPORT

En 2023, les administrations ont dépensé 16,8 milliards d'euros courants en faveur du sport (+7 % par rapport à 2022), ce qui représente 0,6 point de PIB comme en 2022 (voir graphique 2). L'État contribue pour près de la moitié à ces dépenses (7,9 Mds€ en 2023). Au sein de l'État, les ministères chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur restent les plus gros contributeurs au titre de la rémunération des enseignants d'éducation physique et sportive : ce poste représente 82 % des dépenses de l'État comptabilisées dans cette étude. Le reste revient au ministère chargé des sports. En 2023, la dépense des administrations publiques locales (APUL) en faveur du sport s'élève à 9 Mds€, en hausse de 9,7 % par rapport à 2022. L'essentiel de cette dépense est financé par les communes et intercommunalités qui contribuent pour 90 % du total

graphique 3

Commerce extérieur de biens sportifs

(en valeur, milliards d'euros courants)



Source : INSEE; calculs INJEP-MEDES

Lecture : en 2023, les exports de biens sportifs étaient de 4,3 milliards d'euros, les imports de 5,3 milliards d'euros, et le solde était donc négatif à hauteur de 1 milliard d'euros.

(soit 8,1 Mds€). Les régions et départements supportent quant à eux 10 % du total (soit 0,8 Md€). Les dépenses d'investissement (acquisition nette d'actifs non financiers) représentent 43 % du total des dépenses des APUL. Ce poste, assez variable suivant les années, atteignait également 43 % en 2019 avant la crise sanitaire. Il s'agit du premier poste de dépenses en faveur du sport des administrations publiques locales. Viennent ensuite les dépenses courantes⁵ (25 %) et rémunérations (20 %).

DÉPENSES SPORTIVES DES ENTREPRISES : DROITS DES RETRANSMISSIONS ET MÉCÉNAT

Les droits des retransmissions des événements sportifs⁶ sont en baisse en 2023 (-8,6 %) pour atteindre 1,6 Md€ : après une baisse marquée en 2020 (-6,3 %) avec la crise sanitaire, ils avaient bien rebondi en 2021 (+3,0 %) et 2022 (+2,9 %). D'après le baromètre ADMICAL⁷ 2024 du mécénat d'entreprise en France portant sur l'année 2023, on constate un net rebond du mécénat sportif : 58 % des entreprises mécènes agissent dans le domaine sportif, soit +12 points par rapport à 2021. Après une chute du mécénat en 2021 (46 %), on retrouve ainsi le niveau d'avant crise sanitaire (56 % en 2019). Dans le baromètre ADMICAL, cette hausse en 2023 est notamment expliquée par la tenue des Jeux Olympiques et Paralympiques en France l'année suivante en 2024.

COMMERCE EXTÉRIEUR EN BIENS SPORTIFS

Les exportations de biens à usage sportif ont nettement augmenté (+5,9 %) en 2023 pour s'établir à 4,3 Mds€ (voir graphique 3). Les exportations avaient enregistré un contrecoup au moment du déclenchement de la crise sanitaire (-6,4 % en 2020) suivies de rebonds en 2021 (+18,9 %) et 2022 (+11,6 %). Les voiliers, qui constituent le principal poste à l'exportation (1,2 Md€ en 2023) sont en très forte croissance (+35,3 %). Les exportations de chaussures de sport, chaussures de ski et des articles de chasse et de tir sportif sont en hausse (respectivement +6,7 %, +1,8 % et +13,9 %), mais les autres postes d'exportation sont en baisse : en particulier, les planeurs et autres engins aériens de loisirs enregistrent la baisse la plus forte (-34,5 %) après de fortes variations liées à la crise sanitaire les années précédentes. Les importations sont en baisse en 2023 (-10,7 %) et s'établissent à 5,3 Mds€ : cette baisse fait suite à deux années de fort rebond post crise sanitaire (-8,2 % en 2020 puis +17,4 % en 2021 et +16,7 % en 2022). Les évolutions des importations et exportations de biens à usage sportif sont d'abord le fait d'évolution des volumes : les prix, à l'export comme à l'import, augmentent plus modérément en 2023 (respectivement +1,9 % et +2,5 % en 2023 après +3,4 % et +3,6 % en 2022). Le solde commercial des biens sportifs, qui est négatif, se résorbe en partie et revient pour la première fois à un niveau proche de celui d'avant la crise sanitaire : -1 Md€ en 2023, après -1,9 Md€ en 2022.

Philippe Lombardo,
Chargé d'études INJEP

⁵ Consommations intermédiaires au sens de la comptabilité nationale.

⁶ Estimation obtenue à partir d'informations publiques.

⁷ Le baromètre ADMICAL est réalisé tous les deux ans.

POUR ALLER PLUS LOIN

■ ADMICAL, 2024, Le mécénat d'entreprise en France. Résultats complets de l'enquête ADMICAL – IFOP, DGFiP, novembre 2024 [en ligne](#).

■ Dietsch B., 2018, *Estimer le poids économique du sport : méthodologie*, INJEP Notes et rapports/Note thématique [en ligne](#).

■ Lombardo P., 2025, « Poids économique du sport – Édition 2025. Méthodologie » INJEP [en ligne](#).